

# ACORAM IDF

## BULLETIN DE LA DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE



Numéro 92

Décembre 2016

ACORAM - 86 rue d'Amsterdam 75009 PARIS - Tél. 01 40 16 25 45 - Messagerie : [secretariat@acoram.fr](mailto:secretariat@acoram.fr)

### Le Mot du Délégué



CV(H) Frédéric BOUFFARD  
Délégué Ile-de-France  
[frederic.bouffard@acoram.fr](mailto:frederic.bouffard@acoram.fr)

L'activité du trimestre écoulé a été particulièrement riche tant pour le monde maritime que pour l'ACORAM : salon Euronaval, Assises de l'Economie de la mer, conférences ACORAM, réunion des présidents de section.

Ce rythme devrait être maintenu en 2017 comme l'atteste le programme des premiers mois. Cette fin d'année est également la période où nous nous apprêtons à formuler des vœux pour la nouvelle année.

Je vous propose de placer 2017 sous la marque de la cohésion. Car au contraire des membres des sections de province qui sont souvent éloignés géographiquement, les membres de la Délégation Ile de France - à l'exception de ceux des Outre-mer et de l'étranger - sont géographiquement proches, la plupart dans un rayon de moins de moins de 40 km. Mais un kilomètre francilien équivaut à de trop nombreux kilomètre de province. C'est pour cette raison que les Secteurs ont été créés. Malgré cela, nous sommes trop "parisiens".

Une des premières propositions d'activité pour 2017 est ainsi "décentralisée" à Conflans Sainte Honorine. C'est un début qu'il nous faudra réitérer et pourquoi pas en reprogrammant dans les Secteurs des activités tenues à Paris.

Autre nécessité : mieux nous connaître :

- un annuaire IdF est en préparation au format électronique avec un tirage papier limité pour ceux qui n'ont pas d'accès Internet,
- autre moyen de cohésion à mettre en place : organiser des rencontres informelles de "networking" (déjeuners, "afterwork", diners) dans les quartiers d'affaires (La Défense, Opéra, Etoile, St Denis, Marne la Vallée, etc.).

Mais il convient auparavant que la base de données de l'association soit à jour, en particulier le volet professionnel.

Contribution à l'effort de cohésion, n'attendez pas pour vérifier et mettre à jour votre fiche dès que l'accès à la base est ouvert en janvier prochain.

A toutes et à tous, excellente fin d'année et belles fêtes de Noël.

## Actualités

**Le site Internet** [www.acoram.fr](http://www.acoram.fr) est riche d'informations mises à jour quotidiennement : agenda des conférences et activités de section, communications Marine, actualités Défense, revue de presse, liens, etc. Consultez-le régulièrement.

Vous y trouverez en particulier l'interview de l'amiral Prazuck par Mer et Marine ou il affiche ses priorités et sa vision de l'avenir qu'il synthétise par «renouvellement, régénération et robustesse».

**Le Capitaine de vaisseau Nicolas Bezou**, Délégué aux Réserves de la Marine a rappelé en conclusion de la réunion des présidents de section :

- que la Marine ne peut pas se passer de ses réservistes et qu'elle compte sur l'ACORAM pour leur recrutement,
- un objectif de 5 500 réservistes opérationnels fin 2017 (+ 500),
- que la Garde nationale ne change rien pour l'emploi des réservistes de la Marine.

**Un Séminaire régional des Réserves** aura lieu à Lyon le 7 mars prochain avec un public large : autorités civiles et militaires, DMD's, CRED (Correspondants Régionaux Entreprises Défense), étudiants, PMM, correspondants Défense de municipalités.

**Cartes de membre** : les cartes des sections Ile de France n'ont été distribuées que très tardivement, leur impression s'étant révélée beaucoup plus longue que prévue. La validité des cartes a été prolongée au 31 mai 2017. Dans le futur, la validité sera systématiquement au 31 mai de l'année n + 1.

Par ailleurs, des partenaires commerciaux sont activement recherchés. N'hésitez à faire connaître toutes suggestions.

**Base de données et annuaire** : un accès individuel via le site Internet de l'association sera ouvert à toutes et à tous début 2017 afin de vous permettre de corriger les erreurs que vous auriez identifiées sur votre carte, de vérifier l'ensemble de votre fiche et de la mettre à jour, en particulier l'onglet professionnel (cf. le mot du Délégué).

**Recrutement/effectifs** : les sections de l'Ile de France comptent 700 membres à jour de leur cotisation 2016 et près de 900 de leur cotisation 2016, 2015 ou 2014. Au-delà de la fidélisation qui demeure une priorité et un challenge permanent, le recrutement a été déclaré objectif prioritaire pour 2017 avec trois axes :

- relance des retardataires dont le dernier paiement remonte entre 2012 et 2015 (400 pour l'Ile de France !),
- jeunes officiers de réserve issus des PMS (Etat-major et Marine marchande), VOA, polytechniciens,
- officiers d'active à leur sortie.

N'hésitez pas à être vous-même recruteur et à relancer parmi vos réseaux.

**Paiement des cotisations et dons** : le formulaire de prélèvement SEPA pour le paiement des cotisations est en fin de bulletin. Le prélèvement est le moyen ultime de fidélisation !

**Les dons à l'ACORAM** sont dorénavant défiscalisables (détails en fin de bulletin).

## Tribune Jeunes

Chers camarades,

La traditionnelle galette des rois du groupe jeune est programmée le mardi 17 janvier 2017 dans nos locaux du 86, rue d'Amsterdam, Paris 9ème (inscription par mail : [audreyjenback@aol.com](mailto:audreyjenback@aol.com) ou sms : 06.63.57.52.63).

En partenariat avec l'AOR92, plusieurs créneaux d'initiation au tir (pistolet automatique) vous sont proposés au pas de tir du Mont-Valérien les dimanches 8 et 22 janvier, 12 et 26 février, 05 et 19 mars. (inscription obligatoire par mail : [audreyjenback@aol.com](mailto:audreyjenback@aol.com) ou sms : 06.63.57.52.63 dans la limite des places disponibles par séance).

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de la passionnante conférence du 9 novembre dernier relative à l'aumônerie militaire prononcée par le vicaire général aux armées et aumônier de marine, le Père Pierre Fresson.

D'ores et déjà, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'années et tous mes vœux d'amitié, de bonheur et de réussite professionnelle civile et militaire pour l'année 2017.

**EV1(R) Audrey Jenback, vice-présidente jeunes.**

## COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE SUR L'AUMONERIE MILITAIRE

C'est au sein de la toute nouvelle Maison Saint-Louis de l'évêché du diocèse de Paris que le groupe jeune de l' a organisé une conférence sur le rôle et l'activité des aumôniers militaires.

Devant un auditoire d'acoramien, des représentants d'autres associations de réservistes et de membres et bénévoles de l'Ordre de Malte, le Père Pierre Fresson, aumônier national de la Marine et le Père Pascal Frey, aumônier national de l'armée de l'Air ont exposé leurs expériences aux côtés des militaires, notamment ceux déployés en opérations extérieures (opérations maritimes, terrestres et aériennes).

On compte aujourd'hui environ 400 aumôniers militaires et bénévoles, dont 240 pour le culte catholique. Les 4 cultes représentés (catholique, protestant, musulman et israélite) sont au même niveau et bénéficie d'un soutien commun. Le Père Fresson nous rappelle que l'aumônier n'est pas classé en tant que combattant (au sens de la Convention de Genève). Il accompagne les militaires en opération et fait partie intégrante du Corps. Il est conseiller du commandement pour l'éthique du culte. N'étant pas dans une posture hiérarchique, l'aumônier peut bénéficier plus aisément de la confiance des militaires pour les aspects personnels et le soutien spirituel et culturel. L'aumônier en chef du culte Protestant Stéphane Rémy a pu lui aussi apporter son éclairage et les relations entre les aumôniers des différents cultes.

Après une présentation riche et captivante le public a pu poser de nombreuses questions.

**LV(R) Sébastien Cabaret , vice-président activités.**

### *Activités du trimestre*

#### LES MARDIS DE LA MER

Centre d'études de la Mer (CETMER), de la Faculté des Lettres de l'ICP et de l'Institut Français de la Mer (IFM)  
Institut Catholique de Paris - Entrée : 19 rue d'Assas 75006 Paris (Salle indiquée à l'accueil)  
Entrée libre sur inscription : [www.icp.fr/lettres](http://www.icp.fr/lettres)

**mardi 24 janvier** : La Norvège et la Mer

Son Excellence Monsieur Rolf Einar Fife, Ambassadeur du Royaume de Norvège en France

**mardi 7 février** : Immigration et Méditerranée

Contre-Amiral Hervé Bléjean, Directeur des opérations du Commandement de l'OTAN à Naples

**mardi 28 février** : STX France, champion de la construction de navires de croisière

Laurent Castaing, Directeur général de STX France

**mardi 14 mars** : Les enjeux des négociations à l'ONU sur la haute mer

Serge Segura, Ambassadeur chargé des océans

**mardi 28 mars** : Le renouveau des sports nautiques

Thierry Verneuil, Président de Bic Sport, président de l'École nationale de voile et des sports nautiques

---

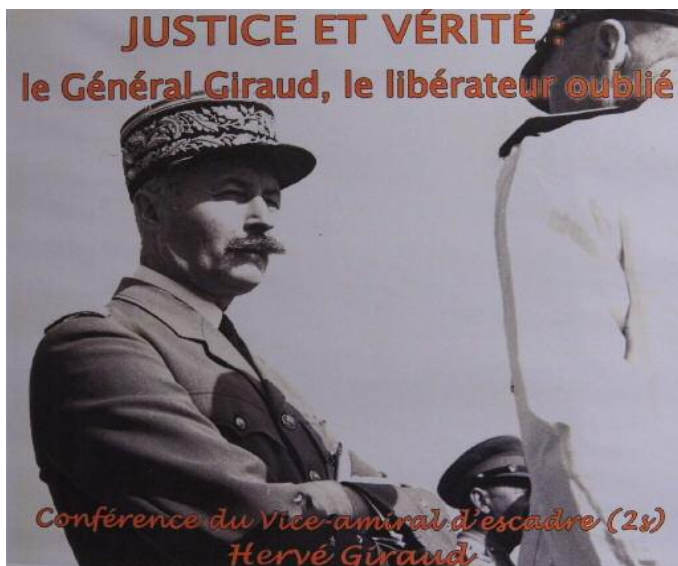
#### CONFERENCE : JUSTICE ET VERITE, LE GENERAL GIRAUD, LE LIBERATEUR OUBLIE

**par le Vice-amiral d'escadre (2S) Hervé GIRAUD, le 24 janvier 2017 à 18h30 à l'amphi des Vallières de l'Ecole Militaire**

Au cours de sa conférence, l'amiral Giraud évoquera la mémoire de son grand-père, le général d'Armée Henri Giraud, retraçant à grands traits la trajectoire de ce soldat de la République qui fut de tous les conflits que dut affronter la France pendant toute la première moitié du 20ème siècle, qui réussit trois évasions retentissantes, et qui exerça une influence militaire considérable.

Il reviendra en particulier sur « l'œuvre historique du général Giraud au cours du deuxième conflit mondial :

- l'Appel de Königstein (lettre à ses enfants en septembre 1940),
- l'évasion de la forteresse de Königstein en avril 1942,
- les Accords Giraud-Murphy,
- la création de l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A)
- le Débarquement en Afrique du Nord en novembre 1942,



- les Accords d'ANFA entre le Président Roosevelt et le Général Giraud,
- la libération de la Tunisie,
- la reconstruction d'une Armée française moderne capable de tenir sa place dans la bataille d'Europe,
- la création du Comité Français de Libération Nationale (CFLN) avec le Général de Gaulle en juin 1943
- la libération de la Corse en septembre 1943,
- la Campagne d'Italie.

Au cours de sa conférence, l'amiral Giraud lèvera également le voile sur les vraies raisons de l'affrontement entre les généraux Giraud et de Gaulle ainsi que sur celles ayant présidé à l'éviction du général Giraud et à la tentative d'assassinat dont il fut victime.

Il fournira également des explications sur le silence qui entoure l'œuvre du général Giraud depuis sa mort, lui que le Gouvernement a honoré du titre de « LIBÉRATEUR DE LA PATRIE ».

**Modalités d'inscription en fin de bulletin**



## SALON DE LA MARINE 2017

**Du 1er février au 6 mars 2017 au Palais de Chaillot**

Le salon de la Marine, rendez-vous incontournable du monde des Arts, se tiendra au palais de Chaillot du 1er février au 6 mars 2017.

Co-organisé par la Marine nationale, le musée national de la Marine et l'association des Peintres Officiels de la Marine, cet événement présentera les œuvres de peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, photographes et cinéastes sélectionnés par le jury du concours national du Salon de la Marine autour du thème des trésors du musée de la Marine, des histoires et des légendes qui s'y racontent.

Il sera le dernier événement organisé au musée avant sa grande transformation.

**ESCALES  
AU MUSÉE**

44<sup>e</sup> Salon de la Marine

1<sup>er</sup> FÉVRIER | 6 MARS 2017

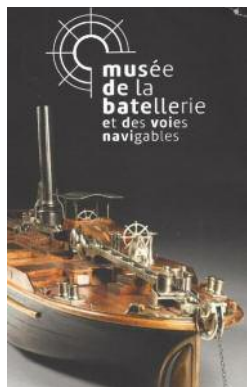
PALAIS DE CHAILLOT | PARIS



« Traverse les vitres, 2016 © Yong-Man Kwon – Design graphique : Laëtitia Loas-Orsel »

## VISITE : MUSEE DE LA BATELLERIE ET DES VOIES NAVIGABLES

**Samedi 18 mars 2017 à 10h**  
**3 place Jules Gévelot – 78700 Conflans Sainte Honorine**



Installé dans le château du Prieuré à Conflans Sainte Honorine, "capitale de la batellerie" à la confluence de deux cours d'eau majeurs du réseau fluvial français, le musée de la batellerie rénové a ré-ouvert ses portes en juin 2015. Détenteur d'un patrimoine culturel exceptionnel il est parmi les plus importants musées européens consacrés à l'histoire de la navigation intérieure.

En compagnie d'un guide conférencier, immergez-vous dans le monde des mariniers le temps d'une matinée en admirant la collection exceptionnelle de maquettes de bateaux mais aussi d'ouvrages d'art (écluses, ponts, barrages, souterrains de navigation, ponts-canaux, ascenseurs à péniches, etc.).

Pour ceux qui le désirent et après avoir admiré le port depuis la ville haute, nous pourrions rejoindre les quais pour déjeuner à bord d'une péniche.

La participation financière est de 10 € pour la visite et de 35 € pour le repas.

Conflans Sainte Honorine est accessible par l'autoroute A15, par la ligne J de la SNCF (gare à 10 minutes à pied) ou par le RER A (20 minutes à pied).

Plus d'informations sur le site Internet du musée : <http://www.musee-batellerie-conflans.fr/fr/accueil/>

**Modalités d'inscription en fin de bulletin**

---

## CONFERENCE : IL Y A CENT ANS LE 1<sup>er</sup> FEVRIER 2017, L'ALLEMAGNE DECLARE LA GUERRE SOUS-MARINE

**le 22 mars 2017 à 18h30 à l'amphi SUFFREN de l'Ecole Militaire**  
**par le CF(H) François-Emmanuel Brézet**



1<sup>er</sup> février 1917, le Gouvernement impérial allemand déclare la guerre sous - marine illimitée... et les Etats - Unis d'Amérique entrèrent dans la guerre.

Lorsque la Première guerre mondiale éclate, la notion de guerre sous - marine au commerce n'existait pas et il faudra attendre février 1915 pour que le gouvernement allemand fasse connaître son intention de conduire ce type de guerre autour des Îles britanniques, en représailles des mesures de blocus maritime des côtes allemandes instaurées par le gouvernement britannique dès le début des hostilités.

La mise en œuvre de ce type de guerre posait la question de la prise en considération de la législation internationale qui définissait de façon très contraignante, l'arraisonnement, la visite, la saisie ou la destruction des bâtiments marchands. Etablie pour une mise en œuvre par des bâtiments de guerre de surface, son application par des bâtiments sous - marins posait des problèmes spécifiques, la limitation notamment de son efficacité, tandis que son non - respect exposait le contrevenant à la mise au pilori par les opinions publiques et surtout au risque de voir intervenir dans le conflit des nations restées, jusque-là, non - belligérantes.

Les conditions de la conduite de la guerre sous - marine au commerce vont, de ce fait, se trouver au cœur de la réflexion stratégique du gouvernement et des autorités militaires allemandes et il faudra attendre janvier 1917 pour que l'impasse sur les fronts terrestres, l'épuisement des combattants, l'échec des tentatives de paix incitent les responsables allemands à engager un type de guerre dans lequel ils voyaient le moyen ultime d'amener les belligérants à la table de négociations.

**Modalités d'inscription en fin de bulletin**

IDF 5

## CONCERT EXCEPTIONNEL

au profit des Sauveteurs en Mer  
à l'occasion du Cinquantenaire de la SNSM

Salle Gaveau - Mercredi 22 mars 2017 - 20h30



Élisso Bolkvadze, piano  
Artiste de l'UNESCO  
pour la paix

Chopin,  
Schubert,  
Debussy,  
Prokofiev

SOCIÉTÉ GAVEAU

AVEAU



LES SAUVETEURS EN MER VOUS ATTENDENT NOMBREUX !

### COMMENT RÉSERVER ?

Sur place : Salle Gaveau - 45 rue de la Boétie - 75008 Paris  
Par téléphone au 01 49 53 05 07

Sur internet : [www.sallegaveau.com](http://www.sallegaveau.com) ou [www.fnac.com](http://www.fnac.com) - En magasin : FNAC Spectacles

## CONCERT DE SOUTIEN A LA SNSM

le 22 mars 2017 à 20h30 Salle Gaveau

Née de la fusion des Hospitaliers sauveteurs bretons et de la Société centrale de sauvetage des naufragés, la SNSM fête son cinquantenaire.

La SNSM dépend en majorité de la générosité du public et fait face actuellement au défi du renouvellement de sa flotte.

Que nous résidions en bord de mer ou non, plus que jamais la SNSM a donc besoin du soutien de tous. Outre ses nombreuses actions de financement participatif, elle organise un concert de soutien exceptionnel le 22 mars prochain à Paris à la Salle Gaveau.

Les réservations se font sur place à la Salle Gaveau, par téléphone au 01 49 53 05 07, sur le site [www.gaveau.com](http://www.gaveau.com) ou à la FNAC.

## JOURNEES RENCONTRES 2017 A LORIENT

Mercredi 10 et jeudi 11 mai 2017

Les Journées Rencontres 2017 de la Délégation Ile de France sont prévues les 10 et 11 mai à Lorient. Nous envisageons trois temps forts : base des fusiliers et commandos à Lanester, base de l'aéronautique navale de Lann-Bihoué et DCNS Lorient.

Autre temps fort, nos camarades de la section Morbihan fêteront les 70 ans de leur section en 2017 et nous proposent de mutualiser une partie de nos programmes.

Le cout estimé pour l'hébergement et le diner est à ce stade de 130 €, le voyage étant à la charge des participants. Afin de bloquer les réservations de chambres au Cercle Naval suffisamment à l'avance, nous demandons aux membres intéressés de renseigner et de retourner avant le 31 janvier un bulletin de pré-inscription. Le programme détaillé leur sera communiqué en février et sera repris dans le bulletin suivant.

Modalités de pré-inscription en fin de bulletin

## VOYAGE ACORAM EN ISLANDE

Du samedi 16 septembre au samedi 23 septembre 2017



Le CF (H) Jean-Louis Renault, président sortant de la section Nantes-Vendée et fidèle organisateur des voyages ACORAM, propose pour 2017 après les voyages tropicaux de Namibie et du Pérou, un voyage "nature" en Islande entre glaciers, volcan, et geysers.

L'Islande n'étant pas un pays bon marché, le prix proposé en chambre double est de 3 435 € pour un groupe de 10 personnes et de 3 160 € pour un groupe de 15 personnes (supplément de 630 € pour chambre individuelle).

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Madame Hattab à Voyageurs du Monde 75 rue Richelieu 75002 Paris (01.40.15.11.6 ou [vhattab@vdm.com](mailto:vhattab@vdm.com)).



# Activités du trimestre écoulé

## COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE : AMIRAL DE LA FLOTTE FRANCOIS DARLAN DU MARIN AU POLITIQUE, QU'EN RETIENDRA L'HISTOIRE ?

C'est dans un amphi comble et devant un auditoire qui s'était déplacé de la France entière que le 11 octobre le CF(H) François TESSON a évoqué la figure de l'Amiral Darlan et l'image qu'il a laissée pour l'histoire. De nombreuses questions lui ont été posées à la fin de cette remarquable conférence.

Dans l'attente de la conférence de l'amiral Giraud du 24 janvier, nous vous proposons ci-dessous un résumé de cette conférence.

"François, Xavier Darlan, amiral et homme politique français est né le 7 août 1881 à Nérac (Lot et Garonne) et mort à Alger le 24 décembre 1942.

Entré à l'Ecole navale en 1899, marin enthousiaste, appliqué et discipliné, il reçut des notes très élogieuses lors de ses affectations à la mer et à terre. Durant la Première Guerre mondiale, il combattit courageusement à terre sur tous les fronts dans les canonnières-marins.

De 1926 à 1936, entre trois commandements à la mer, il dirigea les cabinets de sept ministres de la Marine, dont celui de Georges Leygues. Il joua un rôle éminent dans la rénovation de la flotte et défendit sa place avec pugnacité lors des conférences internationales et de désarmement des années trente.

Chef d'état-major de la Marine en 1937, Amiral de la flotte en 1939, il porta la Marine en 1940 à son plus haut niveau par ses forces, son organisation, son entraînement et son commandement.

D'abord opposé à la cessation des combats, il accepta l'armistice en entrant le 16 juin 1940 dans le cabinet du Maréchal Pétain, comme ministre des marines marchande et militaire.

Très proche de Pétain, acquis au principe de la Collaboration, il devint vice-président du conseil et successeur désigné du Chef de l'Etat français en février 1941. Il poursuivit la Révolution nationale voulue par le Maréchal pour un régime corporatiste autoritaire et contribua à la politique antisémite.

Vis-à-vis de l'Allemagne nazie intraitable, il mena une politique présomptueuse de marchandage qui entraîna la France au bord d'une réelle collaboration militaire dans le camp de l'Axe.

Remplacé par Laval de retour au pouvoir en avril 1942, maintenu Commandant en chef des forces françaises, il se trouvait à Alger le 8 novembre 1942, surpris par le débarquement américano-anglais en Afrique du Nord, auquel il ne put s'opposer.

Après un temps d'hésitation, tout en se réclamant du Maréchal Pétain, il rallia le camp allié et y entraîna l'Afrique du Nord et l'AOF.

Se déclarant lui-même Haut-commissaire en Afrique et Président du conseil impérial il gouverna seul, n'acceptant le Général Giraud que comme commandant militaire sous ses ordres.

Sa légitimité contestée de tous côtés, officiellement rejeté par Vichy, difficilement toléré par les alliés, et souvent détesté, il fut assassiné le 24 décembre 1942 par un jeune exalté soumis à l'influence de diverses parties. On ne connaîtra pas le commanditaire déterminant de cet assassinat, mais que le Général de Gaulle justifia comme une « exécution ».

Il laisse l'image d'un amiral brillant qui, par ambition, se perdit dans la politique. Opportuniste, insaisissable et louvoyant, il fut submergé par une époque impitoyable, qui ne pouvait tolérer l'ambiguïté."

## COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE : TROMPER L'ENNEMI



Le 22 novembre dernier, Cécile Coutin, docteur en Histoire de l'art, conservateur en chef honoraire du Patrimoine et membre titulaire de l'Académie de Versailles a captivé un auditoire venu curieux pour découvrir ce que pouvait cacher le titre de la conférence. Ils ne se sont pas laissé tromper !

Le camouflage est une technique de dissimulation et de protection qui a été utilisée très tôt par l'homme. Car alors que certains animaux sont camouflés naturellement, l'homme est sans protection.

Jusqu'à la Première Guerre Mondiale, les militaires français ne considéraient pas nécessaire de se protéger des vues de l'ennemi. C'est ainsi que depuis Napoléon 1er, le pantalon des fantassins français était teinté en rouge "garance" pour... cacher le sang des blessés. Mais au déclenchement de la Première Guerre Mondiale, la garance avait été remplacée depuis longtemps par des colorants chimiques allemands. La rupture de cette source d'approvisionnement ajoutée aux conséquences meurtrières des premiers mois de combat accélèrent les études de remplacement des uniformes.

Si pour des raisons budgétaires et de traditions, l'armée française était en retard dans le domaine vestimentaire, c'est à elle- ou plus exactement à des artistes peintres mobilisés – que revient la découverte de l'importance et de l'efficacité de l'arme du camouflage.

Quatre ateliers de fabrication de camouflage seront créés. De nombreux artistes y travailleront, les cubistes et les spécialistes de la décoration théâtrale étant particulièrement recherchés. En 1918, la section de camouflage comptera 3 000 officiers et hommes de troupe. La main d'œuvre civile comptera elle jusqu'à 10 000 femmes. L'ingéniosité des spécialistes du camouflage ira jusqu'à la fabrication de faux arbres d'observation des lignes ennemies.

Et c'est encore au cours de la première Guerre Mondiale qu'apparurent les premiers navires de combat furtifs. Un camouflage approprié donnait en effet une fausse identité aux bâtiments menacés, retardant ainsi la réactivité et les manœuvres d'attaque de l'ennemi. Le principe était simple : en peignant les coques par larges pans de couleurs dégradées et en traçant des lignes obliques, on attire l'attention de l'observateur sur un faux centre de gravité et on le trompe sur l'identité du bâtiment en le raccourcissant par effet d'optique. Stratégie qui n'a pas attendu l'arrivée du radar !

En conclusion, le camouflage n'est pas une arme qui tue, c'est une arme qui trompe.



## VISITE DU SALON EURONAVAL 2016



Plus importante manifestation mondiale du naval de défense et seul salon exclusivement dédié au naval de défense et à la sécurité maritime, la 25ème édition d'Euronaval s'est tenu du 17 au 21 novembre au Parc des Expositions du Bourget.

L'ACORAM y a été présente pendant toute la durée du salon une nouvelle fois grâce à l'LV (R) Philippe Susini sur un stand hébergé par la revue Marine & Océans, stand armé sans discontinuer par des acoramien selon un tour de garde qu'il avait établi.

Un groupe d'acoramien a par ailleurs participé à la visite VIP organisée toujours par le LV (R) Philippe Susini le vendredi 21 novembre, groupe auquel s'étaient joints le président et des membres de la Réunion des Orsem. Les participants ont pu mettre à jour leurs connaissances et s'informer des nombreuses innovations technologiques : maquette de la frégate Belharra du nom de la vague géante basque dévoilée trois jours avant par le ministre de la Défense, CO des futurs sous-marins, canot ECUME des commandos, maquettes des nouveaux bâtiments de la Marine (B2M, PLG, etc.).

Euronaval est organisé par le GICAN (Groupement des Industries de Construction et Activités Navales), qui fédère 160 industriels (dont 70 % de PME/ETI) avec environ 45 000 emplois directs et indirects et un chiffre d'affaires de 4,5 milliards €. Le GICAN a en effet pour vocation de défendre les intérêts de ses membres auprès de l'Etat et des institutions européennes, de promouvoir leur savoir-faire à l'international et d'animer ce réseau de membres.

Chiffres en augmentation depuis l'édition précédente, 400 exposants représentant 34 pays étaient présents à l'édition 2016 d'Euronaval. La construction navale militaire se porte effectivement plutôt bien contrairement au marché civil : alors que 294 porte-conteneurs ont été commandés en 2015, seulement 7 l'ont été pendant les 4 premiers mois de 2016 ! Et seuls les chantiers européens voient leur carnet de commandes grossir et représenter 40% des commandes mondiales (2% à 3% jusqu'alors). Cela est dû à leur forte valeur ajoutée, à leur expertise et à leur savoir-faire tant dans les domaines militaire que de la croisière. Il y a cependant 15 acteurs européens avec près de 100 chantiers dont la consolidation reste difficile.

La maritimisation de l'économie et des échanges commerciaux s'accompagnent d'un besoin accru en surveillance et en protection et donc de sous-marins, navires de surveillance côtière et drones sur tous les continents ou plutôt sur toutes les mers.

Le carnet de commandes mondial de navires militaires est actuellement de 150 milliards \$ dont 36 milliards \$ en Europe hors Russie et 12 milliards \$ en France. Si l'export se développe, la concurrence est également en croissance. Alors que les USA exportent peu, de nouveaux acteurs apparaissent en Asie avec la Chine, la Corée du Sud et récemment le Japon mais aussi en Europe avec la Turquie.

L'export reste vital mais ne remplacera pas les programmes au risque d'une perte de compétences. Programmes, budget, export et R & D sont un quadriptyque indissociable.

# Délégués des Secteurs

<b>Secteur 1 : Seine-et-Marne + Oise</b> CV(R) Thierry GAUROY	01 64 71 06 15	<a href="mailto:t.gauroy@notaires.fr">t.gauroy@notaires.fr</a>	<b>(38 membres)</b>
<b>Secteur 2 : Hauts-de-Seine</b> CC(R) Benoit CHASTAING	06 82 62 93 84	<a href="mailto:gbchast@yahoo.fr">gbchast@yahoo.fr</a>	<b>(239 membres)</b>
<b>Secteur 4 : Yvelines + Essonne</b> CC(R) Pierre BORDESSOULE EV2(R) Marie-Hélène ANSQUER (adjointe)	01 30 86 93 10 06 60 81 96 85	<a href="mailto:bordessoule@bordessoule.fr">bordessoule@bordessoule.fr</a> <a href="mailto:mh.ansquer@yahoo.fr">mh.ansquer@yahoo.fr</a>	<b>(230 membres)</b>
<b>Secteur 5 : Paris Nord &amp; Ouest + Val-d'Oise + Seine-St.Denis</b> CF(R) Ulrich-André RENAULDON	01 47 83 71 46	<a href="mailto:ulrich-andre.renauldon@orange.fr">ulrich-andre.renauldon@orange.fr</a>	<b>(235 membres)</b>
<b>Secteur 6 : Paris Sud &amp; Est + Val-de-Marne</b> LV(H) Daniel LEBREC	01 43 06 79 82	<a href="mailto:dlebrec@wanadoo.fr">dlebrec@wanadoo.fr</a>	<b>(280 membres)</b>
<b>Secteur 7 : Non résidents dans la section (France et étranger)</b> CF(H) François TESSON	09 79 05 60 17	<a href="mailto:fpg.tesson@wanadoo.fr">fpg.tesson@wanadoo.fr</a>	<b>(66 membres)</b>

N'hésitez pas à nous faire savoir par e-mail tout problème que vous pouvez rencontrer et, le cas échéant, tout changement d'adresse postale ou internet.

**Urgent** : le CF (R) Ulrich-André Renauldon n'étant plus en mesure d'assurer le poste de délégué du secteur 5 (Paris Nord et Ouest, Val d'Oise et Seine Saint-Denis) recherche un successeur.

## Dernière minute

### PRIX MARINE & OCEANS 2016

Pour vos derniers cadeaux de fin d'année ou pour vos lectures au coin du feu, les prix Marine & Océans 2016 ont été remis aux lauréats en présence de leur éditeur le samedi 3 décembre à la Rotonde Gabriel de l'Ecole militaire par le CV Nicolas Bezou, délégué aux réserves de la Marine à l'issue de la Conférence des présidents de l'ACORAM.

Aux côtés du Prix Marine & Océans trois prix ont été attribués comme suit :

- "Prix marine & Océans" à "Une histoire de la marine de guerre française" de Rémi Monarque aux Editions Perrin,
- Livre "Mention Spéciale" à "Mémoires de M Le Marquis de Bouillé pendant son administration aux isles du vent de l'Amérique" aux Editions de Boccard,
- "Beau Livre" à "Charcot, explorateur des pôles" aux Editions Glénat,
- "Bande dessinée" à "L'Epervier T9 – Coulez la Méduse" aux Editions Soleil, collection Quadrants.

Ces ouvrages sont les derniers prix Marine & Océans car à la suite de la cession de la revue Marine & Océans, le conseil d'administration a décidé de le rebaptiser :



("Terminé, Félicitations")

### DEFISCALISATION DES DONNS

Les dons effectués par des particuliers sont dorénavant déductibles des revenus à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. De même pour les entreprises la déduction est de 60%. Attention, les cotisations ne sont pas concernées par cet agrément et les dons ne sont pas déductibles de l'ISF. Il est encore temps pour les revenus 2016 !

Cependant, seul le siège est habilité à émettre des reçus fiscaux. Les dons doivent donc parvenir au siège.

# Formulaire de prélèvement SEPA 2017

Fidéliser votre appartenance à l'ACORAM en optant pour un prélèvement automatique de votre cotisation avec le formulaire ci-dessous :



En signant ce formulaire vous autorisez l'ACORAM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte tous les 1er mars de chaque année, conformément aux instructions de l'ACORAM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Veillez compléter obligatoirement les champs suivants marqués\***

## Mandat de prélèvement SEPA (édition 2017)

<input type="checkbox"/> 48€	Adhésion annuelle (France)
<input type="checkbox"/> 24€	Adhésion moins de 30 ans – Veuf/Veuve d'un membre de l'ACORAM

Vos nom et prénom\* .....

Votre adresse\* N° et rue .....

Code Postal\*..... Ville\*.....

Pays\* .....

Courriel\* .....

Coordonnées de votre compte bancaire :

**(joindre un RIB)** .....  
Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (29 caractères)

.....  
Code international d'identification de votre banque – BIC (11 caractères)

Nom du créancier : **ACORAM** Références bancaires  
Adresse : **86, rue d'Amsterdam** ICS : FR53ZZZ532847 BIC : PSSTFRPPPAR  
**75009 PARIS** IBAN : FR4120041000010104284H02016

Type de paiement Paiement Récurrent/répétitif

Signé à : le ...../...../201..

Signature

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Conférence "Justice et vérité, le Général Giraud, le Libérateur oublié"**  
**Mardi 24 janvier 2017 à 18h30**  
**Ecole militaire Amphi des Vallières**

Nom.....Prénom.....Grade.....

Date et lieu de naissance \* .....

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

Participera à la conférence et sera accompagné(e) de .....personnes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance des accompagnants \* :

.....

.....

\* obligatoire pour l'accès à l'Ecole militaire

L'entrée des véhicules n'est pas autorisée dans l'enceinte de l'Ecole Militaire.

Bulletin à envoyer avant le **18 janvier** par email à frederic.bouffard@acoram.fr ou par courrier à Frédéric Bouffard, 22 rue des Panloups 78100 Saint Germain en Laye.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Visite du musée de la batellerie et des voies navigables**  
**Samedi 18 mars 2017 à 10h**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

Assistera à la visite accompagné(e) de ..... personnes (x 10€ = ..... €),

Participera au déjeuner accompagné(e) de ..... personnes (x 35€ = ..... €),

Inscription et paiement par chèque à l'ordre de l'ACORAM Ile de France à adresser avant le **24 février** à Pierre Bordessoule, 32 rue Victor Hugo 78420 Carrières sur Seine.

**BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION**  
**Journées Rencontres 2017**  
**Lorient – Mercredi 10 et jeudi 11 mai – 130 € environ**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

Souhaite participer aux Journées rencontres 2017 accompagné(e) de ..... personnes.

Bulletin de pré-inscription à envoyer avant le **31 janvier** à Frédéric Bouffard par email à l'adresse frederic.bouffard@acoram.fr ou par courrier au 22 rue des Panloups 78100 Saint Germain en Laye.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Conférence "Centenaire de la déclaration de la guerre sous-marine par l'Allemagne"**  
**Mercredi 22 mars 2017 à 18h30**  
**Ecole militaire Amphi Suffren**

Nom.....Prénom.....Grade.....

Date et lieu de naissance \* .....

Adresse.....

Courriel.....Tél.....

Participera à la conférence et sera accompagné(e) de .....personnes

Noms, prénoms, dates et lieux de naissance des accompagnants \* :

.....

.....

.....

\* obligatoire pour l'accès à l'Ecole militaire

L'entrée des véhicules n'est pas autorisée dans l'enceinte de l'Ecole Militaire.

Bulletin à envoyer avant le **16 mars** par email à [frederic.bouffard@acoram.fr](mailto:frederic.bouffard@acoram.fr) ou par courrier à Frédéric Bouffard, 22 rue des Panlous 78100 Saint Germain en Laye.